

Capitalisation des appuis à l'iodation du sel : redynamiser le contrôle de qualité

■ Contexte

La carence en iode est une cause majeure de troubles évitables du développement cognitif. À Madagascar, la couverture en sel adéquatement iodé (45% en 2024) reste bien en deçà de l'objectif de 90%. La situation était particulièrement critique dans certaines régions comme Atsimo Atsinanana, où les structures de gouvernance et de contrôle, le Comité Régional du Sel (CRS) et l'équipe d'inspection (I-Team), étaient signalées comme «non fonctionnelles».

Ces entités manquaient de coordination, de moyens techniques et de régularité dans leurs activités, rendant le contrôle de la qualité du sel quasi inexistant. Grâce à l'appui du ProSAR, cette structure a été redynamisée afin de rendre le sel iodé disponible sur le marché.

■ Réalisations et actions clés

L'intervention a débuté par la structuration institutionnelle des comités. Des ateliers ont permis la création officielle de l'I-Team en mai 2023 et du Comité Régional du Sel (CRS) en novembre 2023 à Atsimo Atsinanana, leur fournissant un cadre formel et un plan de travail annuel pour guider leurs actions.

Le renforcement des capacités a constitué le deuxième axe majeur: des sessions de formation technique ont été organisées pour les membres de l'I-Team et les conditionneurs de sel sur les procédures de contrôle qualité. Ces formations ont été complétées par la dotation en matériels d'analyse rapide (appareils WYD) et en réactifs, leur donnant les moyens concrets de réaliser des contrôles sur le terrain.

Enfin, un accent particulier a été mis sur la coordination et les échanges. Des visites entre les I-Team régionales ont été organisées pour harmoniser les méthodologies. La collaboration a impliqué un large éventail d'acteurs, incluant les autorités régionales, les directions de la santé et du commerce, les forces de l'ordre, le secteur privé (producteurs, grossistes)

Objectifs de l'Appui

- Restructurer et **formaliser** le CRS et l'I-Team dans les régions d'intervention.
- **Renforcer les capacités techniques** des membres par la formation et la dotation en équipements.
- Améliorer la **coordination** entre les acteurs de la chaîne de valeur du sel.
- Assurer la **régularité et l'efficacité** des missions de contrôle de la qualité.

et les partenaires techniques et financiers comme l'UNICEF, créant ainsi une dynamique multi-acteurs.



■ Résultats, défis et leçons apprises

Bien que l'appui ait permis de formaliser les structures et d'observer une plus grande régularité des activités, l'impact sur la conformité du sel reste variable. Si des progrès sont visibles à Vakinankaratra (taux de conformité passé de 53% à 82%), la situation demeure préoccupante à Atsimo Atsinanana (seulement 25% de sel conforme), indiquant que la redynamisation n'a pas encore produit les effets escomptés partout. La sensibilisation des consommateurs reste également un défi majeur.

Le principal obstacle à la pérennité de ces actions est la dépendance financière totale envers les partenaires extérieurs. Les budgets de fonctionnement, l'achat de réactifs et la maintenance des équipements ne sont pas assurés de manière autonome. À cela s'ajoutent des faiblesses réglementaires, notamment la difficulté à appliquer les sanctions, et une coordination entre acteurs qui reste perfectible.

Cette expérience enseigne que la formalisation d'une structure est une première étape nécessaire mais insuffisante. Sans mécanisme de financement durable et un cadre réglementaire clair et appliqué, les efforts de renforcement de capacités risquent de s'essouffler dès la fin du projet.

■ Axes de recommandations et perspectives

1. Assurer la pérennité financière et technique :

- Explorer des mécanismes de financement durable (ex : fonds de roulement, ligne budgétaire régionale) pour garantir l'autonomie des I-Team.
- Allouer des budgets pérennes pour l'achat de réactifs et la maintenance des équipements de contrôle.

2. Renforcer le cadre réglementaire et institutionnel :

- Clarifier les rôles et responsabilités de chaque acteur et élaborer des manuels de procédure adaptés à chaque contexte régional.
- Réviser les textes réglementaires pour plus de clarté et définir un organe habilité à émettre et appliquer les sanctions.

3. Améliorer la coordination et la sensibilisation :

- Renforcer la collaboration avec les Forces de l'ordre pour le contrôle des mouvements de sel.
- Mener des campagnes de communication ciblées et continues auprès de toute la chaîne de valeur, des producteurs aux consommateurs, sur l'importance du sel iodé.

